

---

---

# Ville de Métis-sur-Mer

---

---

VILLE DE MÉTIS-SUR-MER  
PROVINCE DE QUÉBEC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

---

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 9 juillet 2018 à la salle du Conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, à compter de 19 h 30.

Présents sont Mesdames les Conseillères Martine Bouchard et Rita D. Turriff et Messieurs les Conseillers Raynald Banville, Luc Hamelin et Simon Brochu formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Carolle-Anne Dubé.

Est aussi présent : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

---

## **10.1 Rapport du comité de suivi de la politique de soutien aux organismes communautaires.**

### **RÉSOLUTION #18-07-112**

### **RAPPORT DU COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de suivi de la politique de soutien aux organismes communautaires a reçu trois demandes de financement avant la date butoir du 15 juin 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** les trois demandes ont été analysées par les trois membres du comité selon la grille des critères en vigueur;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité a retenu la demande du comité des Loisirs, pilotée par M. Philippe Cavanagh « salle multifonctionnelle du 21<sup>e</sup> siècle » et recommande au conseil de verser le fonds du FDT à cette demande.

### **POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte la recommandation du comité de suivi de la politique de soutien aux organismes communautaires et verse le montant de 6 000 \$ prévu au budget 2018 pour le FDT au comité des loisirs, projet « salle multifonctionnelle du 21<sup>e</sup> siècle ».

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, CE 10<sup>e</sup> JOUR DE JUILLET 2018.

Stéphane Marcheterre,  
Directeur général et secrétaire-trésorier